

# APOLLONIA I : LA PROPETE

## PRINCIPES GENERAUX DE FONCTIONNEMENT

**L'élimination des ordures ménagères, emballages, verres, encombrants et autres déchets se fait dans le cadre d'une organisation générale mise en place par la commune de Courbevoie.**

C'est la commune de Courbevoie qui met à disposition les bacs de collecte (verts, jaunes, marrons) et assure le ramassage de leur contenu.

Au niveau de notre résidences ces bacs sont regroupés dans des locaux spécifiques (bâtiments 1- 2, 3, 4, 5 et 6-7).

Les encombrants doivent être déposés par leur détenteur au bord des trottoirs du mardi soir 20h au mercredi matin 7h.

Les entreprises qui interviennent dans notre résidence et les appartements doivent impérativement s'engager à éliminer elles-mêmes l'ensemble des déchets et gravats générés par leur activité.

## LES MOYENS MIS A LA DISPOSITION DE NOTRE RESIDENCE PAR LA COMMUNE

Bâtiments	1 & 2	3	4	5	6 & 7	Collecte
Nb logements	53	27	29	43	77	
Bacs verts	2	1	1	2	2	1 fois par semaine : Jeudi
Bacs jaunes	2	2	2	2	2	1 fois par semaine : Mardi
Bacs marrons	7	3	3	4	7	3 fois par semaine : Mardi, Jeudi et Samedi

Les objets et produits qui ne rentrent pas dans ce schéma d'enlèvement doivent être éliminés conformément aux règles prescrites par ailleurs (voir pages 3 et 4)

***La salubrité, la propreté de l'immeuble et la qualité de notre environnement passent par le respect absolu des règles prescrites.***

Les bacs sont manipulés, entretenus, lavés par du personnel que nous rémunérons mais qui n'est absolument pas chargé de gérer les sacs d'immondices déposés sur les couvercles des bacs ou au sol, ni les encombrants et autres déchets déposés en vrac dans les locaux.

**Le personnel et les occupants de l'immeuble doivent être respectés.**

### Remarque importante :




Le nombre de bacs jaunes et la fréquence de ramassage ne semblent plus être à la hauteur des besoins actuels (achats internet livrés en emballages en carton).

Dans l'attente d'une évolution que nous ne maîtrisons pas, une fois les bacs jaunes pleins la seule solution possible, à défaut de pouvoir conserver chez soi les déchets, est d'utiliser par défaut les bacs marrons même si cette solution n'est pas optimale en termes de gestion des déchets. Mettre les déchets par terre ou sur les bacs n'est en aucun cas une solution acceptable.



# APOLLONIA I : LA PROPETE

## QUELS DECHETS POUR QUEL TYPE DE BAC

 <p><b>Bacs marrons</b></p> <p><b>Déposez</b> dans les bacs marrons les déchets ménagers issus de la préparation des aliments, du nettoyage des habitations et d'autres activités domestiques.</p>	<p><b>Sont interdits</b> : les déchets dangereux, médicaux (seringues, médicaments), explosifs, corrosifs, inflammables et qui ne peuvent être éliminés dans les mêmes conditions que les ordures ménagères sans créer de risques pour les personnes et l'environnement (gravats, pneus, piles, peintures, solvants.).</p> <p><b>Remarque importante</b></p> <p><u>Les cartons ondulés d'emballages doivent être déposés avec les encombrants.</u> ils peuvent être tolérés en très petite quantité dans les poubelles jaunes à condition d'avoir préalablement été mis à plat.</p> <p>Les ordures ménagères doivent être conditionnées dans des sacs poubelles hermétiques et fermés.</p>
 <p><b>Bacs jaunes</b></p> <p><b>Déposez</b> les emballages vides, en carton, plastique, métallique (ex : conserves); les journaux, magazines, enveloppes et prospectus <u>sans le plastique d'emballage (blister)</u>, le papier de bureau sans agrafe, trombone, spirale et épingle, les bouteilles en plastique y compris le bouchon, les flacons (ex : adoucissants, produit d'hygiène...)</p>	<p><b>Sont interdits</b> : les bouteilles d'huile, les films plastiques, les emballages ayant contenu des corps gras, les couches pour bébé, les petits pots en plastique (type yaourt, crème fraîche, beurrier), le polystyrène expansé, les emballages cadeaux, les sacs plastique, les sacs poubelle...</p> <p><b>Remarque importante :</b></p> <p>Seuls les emballages passant par les orifices supérieurs ont réellement leur place dans les bacs jaunes.</p> <p>L'ouverture des couvercles des bacs pour introduire des cartons volumineux ou des sacs de déchets est une très mauvaise idée.</p> <p><b>Le plus simple : respecter les indications collées sur les couvercles des bacs</b></p>
 <p><b>Bacs verts</b></p> <p><b>Déposez</b> : les bouteilles, bocaux et pots <u>en verre</u>, sans les bouchons et sans les couvercles</p>	<p><b>Sont interdits</b> : les ampoules, la vaisselle, la verrerie, les pare-brise, et bien sûr tous les produits ou objets qui ne sont pas du verre. Là aussi seuls sont admis les conditionnements pouvant être introduits par l'orifice supérieur</p>

# APOLLONIA I : LA PROPLETE


## LES DECHETS QUI NE PEUVENT ETRE DEPOSES DANS LES BACS

### Les encombrants

Dépôt au bord des trottoirs du mardi après 20h au mercredi avant 7h - Enlèvement le mercredi matin.

Encombrants autorisés	Déchets interdits sur le trottoir
<ul style="list-style-type: none"><li>• Meubles (démontés de préférence), canapés, lits, matelas...</li><li>• Électroménager, petits équipements électriques ou électroniques</li><li>• Bois</li><li>• Ferrailles</li><li>• Déchets d'élagage (soit un sac de 100 litres, soit en fagot de 1m de long maximum)</li><li>• Cartons d'emballages en petites quantités..</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Les déchets contaminés</li><li>• Les déchets explosifs</li><li>• Les piles et accumulateurs</li><li>• Les gravats, tous matériaux de construction</li></ul>

### Les vêtements

 <p>Conteneur à vêtements : Place des Trois Frères Leboeuf</p>	<h4>Vieux vêtements</h4> <p>Portez-les directement aux conteneurs disponibles dans la ville. Les habits, grands textiles, (couettes, draps, housses...) ou chaussures seront, selon leur état, revendus à des associations ou transformés en matière première.</p> <p>Vous pouvez voir ci-joint qu'il y a des conteneurs très près de notre résidence</p>
--	---

Le dépôt des vêtements dans un local « poubelles » est une fausse bonne idée. Compte tenu de la typologie des habitants de la résidence la probabilité la plus forte est que le personnel en charge de la manutention des poubelles soit au final obligé de mettre ces vêtements dans ou sur les poubelles marrons avant de les sortir, ce qui contribue à attirer une population cosmopolite à la recherche de quelques biens dans les poubelles.

### Les déchets de soins

Les déchets de soins (aiguilles, seringues, bandelettes, lancettes) doivent être conditionnés dans des boîtes prévues à cet effet. Ces boîtes peuvent être retirées gratuitement dans n'importe quelle pharmacie de Courbevoie.

Lorsque vos boîtes sont pleines elles doivent être déposées dans un point de collecte en pharmacie. Deux pharmacies très proches de notre résidence font partie du réseau de collecte.


- 23-27 Avenue Léonard de Vinci
- 36 Boulevard de la mission Marchand

## APOLLONIA I : LA PROPRETE

### LES CARTONS D'EMBALLAGES

La multiplication des achats en ligne accroît de façon considérable la quantité et le volume de cartons d'emballage à éliminer. Les indications actuellement fournies sur le site de la ville et dans Courbevoie Mag ne sont pas complètement cohérentes et ne tiennent pas suffisamment compte de la réalité du problème.

#### ***Nos préconisations***

	<p><u>Aplatir complètement et systématiquement les cartons d'emballage</u> et les déposer aux encombrants jusqu'à ce qu'une solution plus satisfaisante soit proposée.</p> <p>En l'état actuel nos locaux poubelles ne sont pas conçus pour stocker pendant une semaine ces types d'emballage et cela accroît notablement les risques en cas d'incendie</p>
Exemple de carton d'emballage	

### LES DECHETERIES

Les habitants de la résidence ont accès pour l'élimination des encombrants à deux déchetteries fixes et à deux déchetteries mobiles.

Une de ces déchetteries mobiles s'installe tous les 3<sup>èmes</sup> samedis du mois à proximité de la résidence : avenue Berthelot

Des informations détaillées pour accéder à ces déchetteries ainsi que beaucoup d'autres renseignements pour l'élimination des déchets sont fournies sur le site internet de la ville :

<http://www.ville-courbevoie.fr/vivre-a-courbevoie/courbevoie-pratique/proprete-et-dechets.htm>

#### **Ce que l'on souhaite ne plus jamais voir dans nos locaux**



Deux vues récentes [juillet et août 2017] et malheureusement trop fréquentes du local poubelles des bâtiments 6 et 7.

Les mêmes jours, trois autres poubelles marrons du local étaient vides.